

ÉCRITURE (SUITE)

ÉLÉMENTS DU PROGRAMME

ATTENDUS DE FIN D'ANNÉE

CP

CE1

CE2

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Connaissances et compétences associées

- Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
- Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome).

Ce que sait faire l'élève

- Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
 - Il repère quelques caractéristiques formelles et textuelles de certains textes : narratifs, informatifs, poétiques, injonctifs, argumentatifs, lettres.
- Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome).
 - Il écrit un groupe de mots ou une phrase simple en réponse à une question ou une consigne.
 - Il produit un court texte de 3 à 5 phrases (à partir d'une structure donnée, d'une image ou d'une série d'images).

Ce que sait faire l'élève

- Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
 - Il connaît quelques caractéristiques formelles et textuelles des textes : narratifs, informatifs, poétiques, injonctifs, argumentatifs, lettres.
- Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome).
 - Il rédige des écrits courts en autonomie en respectant la démarche enseignée.
 - Il écrit dans tous les enseignements et fréquemment (écrits de travail, écrits intermédiaires, traduction d'un raisonnement, d'une pensée).

Ce que sait faire l'élève

- Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
- Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome).
 - Il écrit seul en respectant la démarche enseignée.
 - Il écrit dans tous les enseignements et fréquemment (écrits de travail, écrits intermédiaires, traduction d'un raisonnement, d'une pensée).